



**CATALOGUE
FORMATIONS
2020**



SOMMAIRE

1 Podologie

BILAN ET DIAGNOSTIC EN PODOLOGIE.....P.6

LA RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE UN OUTIL EFFICACE AU SERVICE DE VOTRE PRISE EN CHARGE.....P.10

2 Gynécologie

ACCOUCHER EN SALLE DE NAISSANCE PHYSIOLOGIQUE : PRISE EN CHARGE SPÉCIFIQUE, OUTILS ET MATÉRIELS.....P.14

PRÉPARATION À L'ACCOUCHEMENT: PRÉPARER UNE FEMME, UN COUPLE, À UN ACCOUCHEMENT PHYSIOLOGIQUE ET EUTOCIQUE (EN DEHORS D'UN SUIVI GLOBAL).....P.19

SUITE DE COUCHES : COMMENT GÉRER ET ACCOMPAGNER LE « POST-PARTUM » ?.....P.23

ASSISTANCE MÉDICALE À LA PROCÉATION (AMP) ET DÉSIR D'ENFANT..... P.27

LA PRESCRIPTION PHARMACEUTIQUE DES SAGES-FEMMES..... P.30

3 G erontologie

L'ACCOMPAGNEMENT DE LA FIN DE VIE.....	P.33
L'AIDE AUX AIDANTS FAMILIAUX.....	P.37
BIENTRAITANCE DES PERSONNES VULN�ERABLES.....	P.41
DEPRESSION ET RISQUES DE SUICIDE CHEZ LA PERSONNE �GEE.....	P.50
LES TROUBLES DU COMPORTEMENT (ADOSS�S � UNE MALADIE D'ALZHEIMER OU APPARENT�E) CHEZ LA PERSONNE AG�E.....	P.54
VIE AFFECTIVE ET SEXUALITE DE LA PERSONNE AGEE.....	P.58

4 Pharmacie

LES ANTICANCEREUX PER OS A L'OFFICINE.....	P.62
--	------

5 Formations transversales

PARCOURS TH�RAPEUTIQUE	P.65
LA PR�VENTION DES VIOLENCES CONJUGALES ET LE TRAITEMENT DES SIGNALEMENTS.....	P.68
LE SECRET PROFESSIONNEL.....	P.73

MÉDITATION PLEINE CONSCIENCE ET RELAXATION : DES OUTILS COMPLÉMENTAIRES AU SERVICE DU SOIGNANT ET DU PATIENT.....P.80

ACHATS RESPONSABLES DANS LE SECTEUR HOSPITALIER.....P.87

6 Pédagogie

ENSEIGNER DANS LE SECTEUR MÉDICAL.....P.91

7 Orthophonie

« ACCOMPAGNEMENT DE L'ENFANT PRÉSENTANT DES TROUBLES DU TYPE (DYS), APPROCHES PLURISENSORIELLES, PÉDAGOGIQUES ET NEUROSCIENTIFIQUES : SYNTHÈSE ET APPLICATIONS EN RÉÉDUCATION ORTHOPHONIQUE ».....P.97



FORMATIONS MÉDICALES & PARAMÉDICALES

BILAN ET DIAGNOSTIC EN PODOLOGIE

ORIENTATION / CLASSIFICATION:

Optimisation des stratégies diagnostiques et thérapeutiques dans les pathologies aiguës et chroniques.



**PODOLOGUES DE
ETUDIANTS EN DERNIÈRE
ANNÉE DE FORMATION
PODOLOGIE**



12/09/2020



1 journée (7 heures)



Bordeaux au sein de nos locaux



250€



PRÉSENTATION DE LA FORMATION

3 approches complémentaires: Mécanique, Posturale et Chaïniste

Le bilan podologique est l'acte majeur dans l'exercice quotidien du podologue. Il détermine le choix thérapeutique.

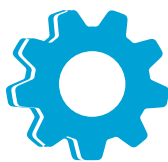
Suivant sa formation, son expérience, le podologue orientera son approche diagnostique d'un point de vue mécanique, chaîniste ou posturale.

Cette formation aura pour but de maîtriser les bases de ces différents examens et d'élaborer un traitement réfléchi et adapté directement applicable en cabinet.



OBJECTIFS

Le bilan podologique est l'acte majeur dans l'exercice quotidien du podologue. C'est pourquoi cette formation a pour but de maîtriser et s'appropriier les bases des différents examens selon les trois approches mécanique, posturale et chaîniste. Le thérapeute pourra ainsi élaborer un traitement réfléchi, adapté à son patient et surtout directement applicable en cabinet.



OUTILS PÉDAGOGIQUES

- 1 QCM de 20 questions pour évaluation des connaissances relatives au programme envoyé en amont et remis à l'issue de la formation)
- Livret de formation
- Bloc note et stylo
- Matériel de podologie pour cours pratiques
- Questionnaire d'évaluation préalable
- Questionnaire de satisfaction post formation



PROGRAMME DE LA JOURNÉE

A.M.

MATIN

9H00-9H15 - Accueil des participants

- Présentation du séminaire
- Rappel sur la reconnaissance de la compétence de diagnostic des pédicures podologues
- Connaître les démarches de diagnostic, maîtriser le bilan en vue d'une démarche thérapeutique

9H15-9H45 -Rappels anatomiques/biomécaniques

Dispensé par Olivier Dantras - professeur d'anatomie

- Les chaînes statiques
- Les chaînes droites
- Les chaînes croisées
- Les mouvements de torsion du tronc par rapport à l'impact sur le membre pelvien

10H15-10H45 - PAUSE

10H45-12H45 - Pathologie Podo

- Anamnèse en podologie
- Les signes pathognomoniques
- Le diagnostic clinique, l'examen clinique en podologie
- Les examens paracliniques
- Les stratégies de la consultation
- Les pathologies en podologie, synthèse, examens cliniques, plan de traitement :
 - **Métatarsalgies**
 - **Talalgies**
 - **Gonalgies**
 - **Coxalgies**
- Analyse du bilan postural

12H45-14H00 - DÉJEUNER

14H00-16H00 - Présentation et étude des cas cliniques rencontrés en cabinet

- Tests
- Analyse
- Bilan et plan de traitement

16H00- 16H30 - PAUSE

16H30-17H30 - Démonstration et utilisation optimisée du matériel de podologie

P.M.

APRÈS-MIDI



FORMATEURS

LAURENT SOUQUE

PODOLOGUE PÉDICURE

EXPÉRIENCES

- 2004 à 2008 : Chargé d'enseignement pour le Diplôme Universitaire de Diabétologie de Bordeaux
- 2004 à 2006 : Chargé d'enseignement pour le DIU d'apprentissage (service du Professeur Barrat)
- 1997 à 2002 : Membre de l'association des Podologues du Sport
- 1997 à 1999 : Chargé d'enseignement pour le Diplôme Universitaire de Kinésithérapie du sport
- 1994 à 2005 : Chargé d'enseignement à l'IMS (Ecole de Pédicurie-Podologie)

OLIVIER DANTRAS

PROFESSEUR D'ANATOMIE

- Master Biologie option anatomie/physiologie
- Master Formation et encadrement des professionnels de santé
- Professeur d'anatomie depuis 2001 ans
- Directeur pédagogique des sciences médicales depuis 2006



BIBLIOGRAPHIE

- Kamina
- Kapandgi
- Les chaînes fasciales de Léopold Busquet



FORMATIONS MÉDICALES & PARAMÉDICALES

LA RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE UN OUTIL EFFICACE AU SERVICE DE VOTRE PRISE EN CHARGE FORMATION CERTIFIANTE



**PODOLOGUES D.E. ,
KINÉSITHÉRAPEUTES D.E.,
INFIRMIER(E)S D.E.**



PARIS : 2^{ème} Partie 10/11/12 Septembre 2020

AIX EN PROVENCE : 2^{ème} Partie 10/11/12 Septembre 2020

**BORDEAUX : 1^{ère} Partie 17/18/19 Septembre 2020
2^{ème} Partie 5/6/7 Novembre 2020**

**NANTES : 1^{ère} Partie 22/23/24 Octobre 2020
2^{ème} Partie 26/27/28 Novembre 2020**

**STRASBOURG : 1^{ère} Partie 29/30/31 Octobre 2020
2^{ème} Partie 10/11/12 Décembre 2020**



6 journées (2 sessions de 3 jours)



1090€ (Séminaire 1+2)



PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La réflexologie plantaire est une méthode de soins de plus en plus demandée par le patient à son professionnel de santé.

Cette formation certifiante permettra au soignant d'acquérir les connaissances et les outils nécessaires à la pratique de la réflexologie plantaire en cabinet ou à domicile.

Les stagiaires pourront, au sortir du stage, proposer des séances de réflexologie plantaire à visée thérapeutique ou de mieux-être à leur patientèle.

La part accordée aux exercices pratiques pendant ces 6 journées de formation est importante. Un certificat de praticien en réflexologie plantaire sera remis à chaque stagiaire ayant participé aux 2 sessions.



OBJECTIFS

Cette formation, destinée aux professionnels de santé, a pour objectif de :

- Comprendre comment intégrer dans ses soins la réflexologie plantaire à des fins thérapeutiques et/ou relaxantes.
- Pouvoir diversifier son activité paramédicale en proposant des séances de réflexologie à sa patientèle.
- Apprendre le traitement des différentes zones-réflexes et la construction d'une séance de réflexologie adaptée à la demande du patient.
- Connaître les différents champs d'application possibles en réflexologie ainsi que les accompagnements spécifiques en présence de symptomatologies simples ou complexes.
- Savoir rééquilibrer le système neuro-végétatif par la réflexologie plantaire et pratiquer le drainage lymphatique réflexe podal.



PROGRAMME DE LA SESSION 1 (3 JOURS)

- Présentation générale de la réflexologie plantaire : Principes, contre-indications et précautions
- Apprentissage de la localisation et de la projection sur le pied des différents systèmes corporels.
- Pratique du traitement des zones-réflexes du système respiratoire, de l'appareil locomoteur, des systèmes digestif et urinaire.
- Mise en application d'une séance de réflexologie courte après un soin de pédicurie, de kinésithérapie ou infirmier.
- Déroulement d'une séance complète de réflexologie en présence d'une symptomatologie simple.
- Présentation du plan de séance type et de la fiche clinique en réflexologie.

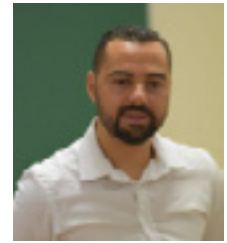


PROGRAMME DE LA SESSION 2 (3 JOURS)

- Révisions pratiques de la session 1
- Pratique du traitement des zones-réflexes des systèmes endocrinien, immunitaire et sensoriel.
- Apprentissage et mise en application du drainage lymphatique réflexe podal.
- Manipulations pour le rééquilibrage du système neuro-végétatif par la réflexologie plantaire
- Champs d'application possibles et accompagnements spécifiques en réflexologie.
- Déroulement d'une séance complète de réflexologie en présence d'une symptomatologie complexe.
- Remise du certificat.



FORMATEUR



RÉMI TABARD

RÉFLEXOLOGUE / SPÉCIALISTE DE LA RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE

COMPÉTENCES

- Formateur – Consultant en Réflexologie plantaire
- Formateur – Consultant en Réflexologie palmaire
- Formateur – Consultant en Dien Chan
- Formateur – Consultant en Coaching professionnel

EXPÉRIENCES

- Formateur – Consultant auprès des professionnels de santé
- Consultant en cabinet de Réflexologie
- Consultant en Coaching professionnel



BIBLIOGRAPHIE

- "Comprendre et pratiquer la Réflexologie" aux Editions Dunod InterEditions, auteur : Luc Fournion / Bernard Durand.



FORMATEUR



LUC FOURNION

SPÉCIALISTE DE LA RÉFLEXOLOGIE PLANTAIRE

COMPÉTENCES

- Directeur et formateur depuis 15 ans d'un Centre de Formation en Réflexologie Plantaire à Charbonnières-Les-Bains près de Lyon.
- Co-auteur du livre "Comprendre et pratiquer la Réflexologie" aux Editions Dunod InterEditions.

EXPÉRIENCES

Formateur-Consultant auprès des professionnels de santé depuis 2003

Exercice libéral en cabinet de réflexologie depuis 2001

**ACCOUCHER EN SALLE DE
NAISSANCE PHYSIOLOGIQUE :
PRISE EN CHARGE SPÉCIFIQUE,
OUTILS ET MATÉRIELS**



**SAGES FEMMES D.E.
LIBÉRALE/INTRA**



Nous consulter pour définir
ensemble une date d'intervention



Au sein de votre établissement



2 journées (2 x 7 heures)



370€



PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La sage-femme doit savoir rester dans l'ombre et/ou dans la lumière. Elle doit savoir se positionner au bon endroit, au bon moment, et surtout savoir se retirer quand il faut.

C'est ce positionnement professionnel qui sera présenté lors de ce séminaire.

Pour cela Isabelle Dumon reviendra sur les étapes clé de la prise en charge, présentera les outils et le matériel indispensable pour assurer un accouchement physiologique optimal.



OBJECTIFS

L'objectif de cette formation est d'apporter aux jeunes praticiennes les techniques de prise en charge de la patiente souhaitant accoucher en salle de naissance physiologique.

Les participants pourront bénéficier du savoir-faire d'Isabelle Dumon en termes de prise en charge, d'utilisation des outils et matériels permettant un encadrement global de la patiente.



PROGRAMME DU JOUR 1

Définition de l'accouchement physiologique

Intégration de l'accouchement physiologique dans l'établissement médical

Gestion des différences :

- Liberté du corps et des choix des parents
- Identification et acceptation des modifications corporelles
- Identification et acceptation des évolutions émotionnelles
- Particularités du suivi médical
- Définition des limites acceptables
- Mise en place de la relation entre la sage-femme et la parturiente



SUITE PROGRAMME DU JOUR 1

Développement des points de la matinée

Contraintes et assistance à la parturiente et au père

- Pour l'équipe médicale et son organisation (une SF pour une parturiente...) et le médecin référent
- Calendrier des rencontres, consultations et examens
- Lieu prévu pour les consultations, la préparation et l'accouchement
- Contraintes matérielles
- Mode d'utilisation des outils

Partage réflexif et questions



PROGRAMME DU JOUR 2

Les fondamentaux pour installer la confiance nécessaire

- La 1ère rencontre avec la parturiente et son compagnon
- Exemples concrets à partir de cas réels
- Les difficultés rencontrées
- Les obstacles au physiologique
- L'organisation et la mise en place du suivi ultérieur, constitution du dossier « physio »
- La 1ère préparation, 4ème mois

La préparation individualisée

- Organisation des séances
- Le matériel utile et nécessaire
- Le bassin maternel et le travail sur le corps (poupée, bassin) le chemin du bébé et de la maman
- La relaxation, outils et supports
- Formation à la relaxation et à l'appropriation de la méthode par la SF
- Les aides utiles (homéopathie, HE, etc...)



PROGRAMME DU JOUR 2

L'accouchement, à partir des expériences vécues par la formatrice

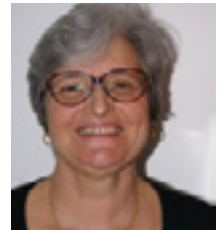
- Les premiers signes, moment de l'arrivée à la maternité
- Validation du physiologique tout au long de l'accouchement
- Transmission et appropriation du dossier « physio »
- Gestion de la douleur, des contractions, de la pudeur du compagnon
- Les postures, les positions et l'utilisation du matériel.

Partage réflexif et questions



FORMATEUR

ISABELLE DUMON



SAGE-FEMME

- 1979 : Diplômée de l'Ecole de POISSY (1^{ère} promotion de cette école)
- En 2011 : elle s'installe en cabinet libéral afin de pouvoir exercer à la Maison de Naissance Arc en Ciel à Lormont, près de Bordeaux.
- Aujourd'hui : elle souhaite pouvoir transmettre ses compétences et le fruit de son expérience en vue d'unir les savoirs traditionnels et les innovations les plus récentes



BIBLIOGRAPHIE

- La maternité et les Sages Femmes
- Homéopathie infantile pratique
- Guide pratique de clinique périnatale
- Mécanique et techniques obstétricales
- L'aromathérapie et la grossesse
- L'induction hypnotique dans la prise en charge de la maternité
- Venir au monde : les rituels de la naissance au maroc, approche anthropologique.



FORMATIONS MÉDICALES
& PARAMÉDICALES

PRÉPARATION À L'ACCOUCHEMENT: PRÉPARER UNE FEMME, UN COUPLE, À UN ACCOUCHEMENT PHYSIOLOGIQUE ET EUTOCIQUE (EN DEHORS D'UN SUIVI GLOBAL)

ORIENTATION / CLASSIFICATION:

Orientation N°6 : la grossesse et la parturition,
prise en charge pharmacologique et non
pharmacologique.



**SAGES FEMMES DE
ÉTUDIANTES EN DERNIÈRE
ANNÉE DE CURSUS SF**



Nous consulter pour définir
ensemble une date d'intervention



Au sein de votre établissement



2 jours



370€



PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Isabelle Dumon, forte de 30 années d'expérience dans la prise en charge de la femme et du couple lors de l'accouchement physiologique va présenter les points forts de cet accompagnement.

Celui-ci passe par une capacité et des techniques d'écoute de la femme et du couple mais aussi par la mise en confiance et l'accompagnement dans le lâcher-prise. Enfin le bébé sera repositionné en tant qu'acteur durant la période de la grossesse mais aussi pendant toute la durée de la naissance.



OBJECTIFS

- Apprendre à diriger les séances
- Apprendre à respecter les croyances
- Apprendre à donner confiance, à guider vers le lâcher-prise
- Apprendre aux parents le rôle actif du bébé pendant la grossesse et durant la naissance



OUTILS PÉDAGOGIQUES

- 1 QCM de 20 questions pour évaluation des connaissances relatives au programme envoyé en amont et remis à l'issue de la formation)
- Livret de formation
- Bloc note et stylo
- Questionnaire de satisfaction post formation



PROGRAMME

A.M.

MATIN

8H30-10H15 - Analyse

- Analyse des gestes, des corps et des silences

10H15-10H30 - PAUSE

10H30-12H30 - Respecter les croyances

Respecter les croyances, amener à la confiance en elle et en l'équipe obstétricale

12H30-14H00 - DÉJEUNER

14H00-15H30 - OUVRIR LE COEUR ET LA CONSCIENCE

- Ouvrir le coeur et la conscience des parents au rôle actif du bébé

15H30- 15H45 - PAUSE

15H45-16H30 - Aider

- Aider à trouver la force, le courage et l'acceptation

16H00-17H30 - Conclusion

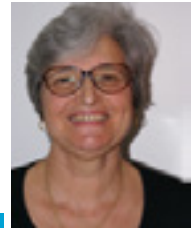
- Discussions et partages

P.M.

APRÈS-MIDI



FORMATEUR



ISABELLE DUMON

SAGE-FEMME

- 1979 : Diplômée de l'Ecole de POISSY (1^{ère} promotion de cette école)
- En 2011 : elle s'installe en cabinet libéral afin de pouvoir exercer à la Maison de Naissance Arc en Ciel à Lormont, près de Bordeaux.
- Aujourd'hui : elle souhaite pouvoir transmettre ses compétences et le fruit de son expérience en vue d'unir les savoirs traditionnels et les innovations les plus récentes



BIBLIOGRAPHIE

- La maternité et les Sages Femmes
- Homéopathie infantile pratique
- Guide pratique de clinique périnatale
- Mécanique et techniques obstétricales
- L'aromathérapie et la grossesse
- L'induction hypnotique dans la prise en charge de la maternité
- Venir au monde : les rituels de la naissance au maroc, approche anthropologique.



FORMATIONS MÉDICALES & PARAMÉDICALES

SUITE DE COUCHES : COMMENT GÉRER ET ACCOMPAGNER LE « POST-PARTUM » ?

ORIENTATION / CLASSIFICATION:

Orientation N°7 : Education et rééducation dans le cadre de la prise en charge des troubles pelvi-périnéaux de la femme.



**SAGES FEMMES LIBÉRALES,
TOUT SERVICE MATERNI-
TÉ CHU/CHR ET MAISON DE
L'ENFANCE**



Nous consulter pour définir ensemble une date d'intervention



Au sein de votre établissement



1 journée



250€



PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le post-partum représente une étape clé de la parentalité.

Isabelle Dumon a, pendant 30 ans suivi et accompagné les femmes et les couples dans cette période parfois complexe.

Sa conférence sera articulée autour de l'encadrement de la sortie précoce, la mise en place d'un allaitement optimal, la prise en charge des douleurs et enfin le diagnostic et le suivi des difficultés émotionnelles liées à cet événement.



OBJECTIFS

- Initier et conduire le bon déroulement d'un allaitement naturel
- Soulager les douleurs du post-partum
- Diagnostiquer et prendre en charge les difficultés émotionnelles parentales



OUTILS PÉDAGOGIQUES

- 1 QCM de 20 questions pour évaluation des connaissances relatives au programme envoyé en amont et remis à l'issue de la formation
- Livret de formation
- Bloc note et stylo
- Questionnaire de satisfaction post formation



PROGRAMME DE LA JOURNÉE

A.M.

MATIN

8H30-10H15 - La sortie

- Comment gérer cette étape ?

10H15-10H30 - PAUSE

10H30-12H30 - L' allaitement

- L'allaitement et son accompagnement
- Aspect technique et psychologique

12H30-14H00 - DÉJEUNER

14H00-16H00 - La prise en charge

- Les types de douleurs et leurs origines
- Prise en charge et accompagnement

16H00-16H15 - PAUSE

16H15-17H00 - La gestion

- La gestion des difficultés émotionnelles parentales
- La nouvelle famille
- Le retour à la maison

17H00-18H00 - Partage

- Partage des expériences, questions et débats

P.M.

APRÈS-MIDI



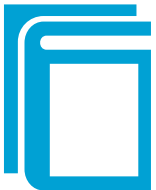
FORMATEUR



ISABELLE DUMON

SAGE-FEMME

- 1979 : Diplômée de l'Ecole de POISSY (1^{ère} promotion de cette école)
- En 2011 : elle s'installe en cabinet libéral afin de pouvoir exercer à la Maison de Naissance Arc en Ciel à Lormont, près de Bordeaux.
- Aujourd'hui : elle souhaite pouvoir transmettre ses compétences et le fruit de son expérience en vue d'unir les savoirs traditionnels et les innovations les plus récentes



BIBLIOGRAPHIE

- La maternité et les Sages Femmes
- Homéopathie infantile pratique
- Guide pratique de clinique périnatale
- Mécanique et techniques obstétricales
- L'aromathérapie et la grossesse
- L'induction hypnotique dans la prise en charge de la maternité
- Venir au monde : les rituels de la naissance au maroc, approche anthropologique.



FORMATIONS MÉDICALES & PARAMÉDICALES

« ASSISTANCE MÉDICALE À LA PROCRÉATION (AMP) ET LE DÉSIR D'ENFANT »

ORIENTATION / CLASSIFICATION:

Gynécologie Maieutique



**SAGES FEMMES LIBÉRALES,
TOUT SERVICE MATERNI-
TÉ CHU/CHR ET MAISON DE
L'ENFANCE, PSYCHOLOGUES,
KINÉSITHÉRAPEUTES**



4 avril 2020



Au sein des locaux PROFORMED
à Bordeaux



1 journée



250€



PROGRAMME

8h30 Accueil des participants

9h00-10h30 AMP : Les enjeux

10h45-12h30 Les modalités de l'AMP

12h30-13h30 Déjeuner

13h30-15h45 La complexité du désir d'enfant : apport de la théorie psychanalytique

16h00-17h30 Apport de l'expérience de la pratique psychanalytique en centre d'AMP



OBJECTIFS

- L'AMP fait partie des grands enjeux de notre monde contemporain pour répondre à l'infertilité et au désir d'enfant.
- C'est pourquoi les sages-femmes se doivent de connaître les techniques de l'AMP, leurs indications et leur lien avec le désir d'enfant.
- Car le désir d'enfant et la maternité ne sont pas des évidences et le soignant devra tenir compte de toutes les facettes de ce désir pour répondre au mieux à la demande qui lui est faite



OUTILS PÉDAGOGIQUES

- 1 QCM de 20 questions pour évaluation des connaissances relatives au programme envoyé en amont et remis à l'issue de la formation
- Livret de formation
- Bloc note et stylo
- Questionnaire de satisfaction post formation



FORMATEUR



CATHERINE VACHER VITASSE

GYNÉCOLOGUE ET PSYCHANALYSTE

- Médecin spécialiste en Gynécologie médicale
- Psychanalyste membre de l'ACF Aquitania et de l'Association Psychanalytique Aquitania
- Exercice libéral de la gynécologie médicale
- Attachée au centre d'AMP du CHU de Bordeaux de 2006 à 2015
- **ORIENTATION :**
- Formation continue SF Assistance médicale à la procréation



BIBLIOGRAPHIE

- Lansac J., Marret H. Gynécologie pour le praticien
- Vacher-Vitasse Catherine Énigmes du corps féminin et désir d'enfant



FORMATIONS MÉDICALES & PARAMÉDICALES

« LA PRESCRIPTION PHARMACEUTIQUE DES SAGES-FEMMES »

ORIENTATION / CLASSIFICATION:
Sages-femmes



SAGES FEMMES



Nous consulter pour définir ensemble
une date d'intervention



Au sein de votre établissement



1 journée



250€



PROGRAMME DE LA JOURNÉE

- **8H30-9H00** - accueil et petit déjeuner de bienvenue
- **9H00-10H30** Rappel des médicaments autorisés à la prescription et/ou utilisation par les sages-femmes

10H30-10H45 - PAUSE

10H45-12H30 - Point pharmacologique sur les thérapeutiques utilisables chez la femme enceinte, au cours des suites de couches, durant l'allaitement maternel en cas de :

- Troubles digestifs/constipation
- Carence vitaminique
- Troubles minimes de la circulation sanguine des membres inférieurs
- Troubles de proctologie
- Infections génitales basses/urinaires basses/Herpès génital
- Prévention des infections materno-fœtales
- Traitement par nicardipine ou nifédipine
- Syndrome douloureux
- Etat de choc
- Blocage de la lactation
- Vaccination et choc anaphylactique
- Sevrage tabagique

12H30-13H30 - DÉJEUNER

13H45-15H30

- Point sur les thérapeutiques que les sages-femmes peuvent utiliser chez le nouveau-né
- Les antiseptiques locaux
- Les topiques à activité trophique et protectrice

15H30-15H45 - PAUSE

15H45-17H30

- Les produits renfermant de l'ocytocine
- Les contraceptifs
- Les génériques

17H30-18H00

- Bilan de la journée
- Partage autour des expériences professionnelles

A.M.

MATIN

P.M.

APRÈS-MIDI



FORMATEUR

OLIVIER GERBOUIN

- Pharmacien Praticien Hospitalier
- Pharmacie Groupe Hospitalier Pellegrin
- Responsable de l'Unité de Pharmacie Clinique et de la Distribution pharmaceutique- Site Pellegrin
- Responsable Rétrocession Hospitalière Hôpital Pellegrin

L'ACCOMPAGNEMENT DE LA FIN DE VIE

ORIENTATION / CLASSIFICATION:

Médecins & Psychologues / Aides-soignants, auxiliaires de vie, infirmiers, médecins, tous soignants en institution ou à domicile



AIDES-SOIGNANTS, AUXILIAIRES DE VIE, INFIRMIERS, MÉDECINS, TOUS SOIGNANTS EN INSTITUTION OU À DOMICILE



Nous consulter pour définir ensemble une date d'intervention



Au sein de votre établissement



2 journées



Merci de nous contacter pour le prix de la formation



PRÉSENTATION DE LA FORMATION

- La mort, la fin de la vie sont des tabous sociaux. Les représentations que nous en avons sont souvent liées à des affects négatifs.
- Le professionnel de santé peut se sentir désemparé, pris dans une dynamique très chargée émotionnellement : Que dire ? Que faire ?
- Cette formation propose de mieux connaître les enjeux psychiques engagés pour mieux les comprendre afin de pouvoir faire face avec plus de sérénité et d'assurance.
- Comment accompagner le patient et son entourage dans ce moment de vie si particulier sera au coeur du propos.



OBJECTIFS

- Permettre au personnel soignant en relation avec des personnes proches de la mort de mieux appréhender la fin de vie.
- Mieux comprendre les problèmes posés par la souffrance physique et psychique.
- Développer des attitudes professionnelles plus humaines.
- Acquérir des moyens relationnels pour savoir quoi dire et comment le dire dans les situations délicates



MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Brain-storming et méthode des "post-it"
- Apports théoriques
- Échanges d'expériences pratiques
- Mises en situation
- Exercices divers permettant de faire émerger la trame des processus psychiques en question



PROGRAMME JOUR 1

A.M.

MATIN

9H00-10H30 : Représentations de la mort

- Fin de vie et croyances associées
- Définition de mort, fin de vie

10H30-12H30 : Quels dispositifs?

- Soins palliatifs
- H.A.D.
- Loi Léonetti

P.M.

APRÈS-MIDI

12H30-14H00 - DÉJEUNER

14H00-15H30 : Les symptômes d'inconfort

- Les repérer
- Comment y répondre : soins de confort, techniques douces

15H45-17H30 : Applications cas cliniques



PROGRAMME JOUR 2

A.M.

MATIN

9H00-12H30 : Les processus psychiques

- Fin de vie et croyances associées
- Définition de mort, fin de vie

10H30-12H30 : Quels dispositifs?

- Soins palliatifs
- H.A.D.
- Loi Léonetti

P.M.

APRÈS-MIDI

12H30-14H00 - DÉJEUNER

12H30-16H00 : Communication avec les personnes en fin de vie

- La relation d'aide
- Techniques d'écoute compréhensive
- Gérer les interactions psycho-affectives
- Communiquer avec la personne aidée, sa famille et ses proches

16H00-17H30 : Partages expériences de terrain



FORMATEUR



SYLVIE COUDERC-LEVRIER

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE - PSYCHO-GÉRONTOLOGUE

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE/FORMATRICE

- **Depuis 2003** : Formatrice auprès professionnels secteur santé/ social
 - **Depuis 2007** : Animation Groupe d'Analyse de Pratique Professionnelle (soignants institutionnels, soignants à domicile, travailleurs sociaux)
 - **2009-2011** : Formatrice IFAS St Antoine
 - **Depuis 2006** : Psychologue libéral
 - **2003-2009** : Psychologue en E.H.P.A.D.
-



FORMATIONS MÉDICALES & PARAMÉDICALES

L'AIDE AUX AIDANTS FAMILIAUX

ORIENTATION / CLASSIFICATION:
Psycho-gérontologie



**AIDES SOIGNANTES, AUXILIAIRE DE VIE À
DOMICILE, ASG, AMP**



Nous consulter pour définir en-
semble une date d'intervention



Bordeaux au sein de nos locaux
ou au sein de votre établissement



1 jour



250€



PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Les aidants familiaux font partie intégrante du parcours de soin de la personne âgée à domicile ou en institution. Le but de cette journée de formation est de présenter aux professionnels de santé tous les bouleversements (familiale, sociale, professionnelle ect...), lorsqu'un proche devient un aidant. Quelle place les professionnels ont à jouer dans la relation aidant-aidé ?

Enfin il sera étudié l'aide directe qu'ils peuvent apporter aux aidants et ainsi contribuer à une amélioration de leur qualité de vie.



OBJECTIFS

- Permettre aux professionnels du soin de mieux comprendre qui sont les aidants familiaux et quels rôles ils s'attribuent
- Prendre conscience de l'impact du « statut d'aidant » dans les relations familiales
- Comprendre comment l'aidant doit s'insérer dans le parcours de soin et comment ses questionnements doivent être prises en compte par les professionnels



NIVEAU REQUIS

Professionnels soignants diplômés et en exercice à domicile ou en institution



PROGRAMME

A.M.

MATIN

9h00 - 9h15 :

Accueil

9h15 - 10h45 :

- BRAINSTORMING
- Chiffres clefs et définition

10H45 - 11H : PAUSE

11h00 - 12h30 :

- Explication du rôle de l'aidant au sein de la dynamique familiale
- Place de l'aidant dans le parcours de soins

12H30 - 14H00 : DÉJEUNER

P.M.

APRÈS-MIDI

14h00 - 15h45 :

- Le paradoxe : la réticence des aidants à vouloir recourir aux aides
- Les facteurs d'épuisement des aidants

15H45 - 16H00 : PAUSE

16h00 - 17h30 :

- Les solutions d'aides aux aidants (EHPAD + domicile)
- Témoignages vidéos



FORMATEUR



VALENTIN EMERIC

NEUROPSYCHOLOGUE

Psychologie Clinique spécialité neuropsychologie

- MASTER 2 de Neuropsychologie clinique
- DU de Sciences neuropsychologiques
- Neuropsychologue en EHPAD
- Formateur au CNFPT Aquitaine et à l'APDHES
- Intervenant à l'IFAS Pierre Veaux



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

PUBLIC CONCERNÉ :

- Aides soignantes
- Auxiliaires de vie à domicile
- AMP
- ASG

ORIENTATION :

Psychogérontologie



BIBLIOGRAPHIE

FRANCE ALZHEIMER



FORMATIONS MÉDICALES & PARAMÉDICALES

BIENTRAITANCE DES PERSONNES VULNÉRABLES

ORIENTATION / CLASSIFICATION:

Orientation n°11 : Repérage de la maltraitance et de la violence (enfants, personnes âgées, personnes en situation de handicap, violence faites aux femmes) et conduite à tenir



PERSONNEL TRAVAILLANT AUPRÈS DES PERSONNES VULNÉRABLES



Nous consulter pour définir ensemble une date d'intervention



Au sein de votre établissement



3 journées



390€



PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Le programme proposé ci-après se déroulera sur 3 journées : 2 seront animées par Sylvie COUDERC-LEVRIER (psycho-gérontologue), 1 par Caroline VENGUD (juriste). L'objectif principal est de permettre aux professionnels de santé intervenant auprès de personnes âgées dépendantes et/ou handicapées de recueillir toute l'information nécessaire pour nourrir une réflexion autour des deux concepts "maltraitance" et "bienveillance". Ce afin de pouvoir ensemble accéder à une pratique professionnelle de qualité au sein de l'établissement concerné.

La lutte contre la maltraitance est devenue un enjeu professionnel et social fondamental. Pour optimiser les pratiques professionnelles, et accompagner les établissements sanitaires et médicosociaux, dans le respect de la personne vulnérable, dans sa dignité, la connaissance des mécanismes juridiques semble essentielle. Le droit loin de scléroser les pratiques, sert de levier pour amorcer une réflexion sur la prise en charge respectueuse et bienveillante des usagers et idéalement les protéger



OBJECTIFS

- Définir la maltraitance et la personne vulnérable
- Qualifier le droit compétent dans la prise en charge de la maltraitance
- Connaître les différents tribunaux compétents selon les infractions commises
- Savoir distinguer les infractions volontaires des infractions involontaires et en mesurer leurs conséquences
- Réfléchir sur le passage à l'acte et en identifier les mécanismes
- Connaître le secret professionnel et ses limites
- Identifier les différents interlocuteurs intervenants dans la protection des victimes
- Evaluer une situation de risque et maîtriser la démarche du signalement
- Définir des outils de bienveillance



PROGRAMME DE LA JOURNÉE 1

A.M.

MATIN

8H30-10H15 - Les bases juridique

(droit public, droit pénal et droit privé) Réflexions autour du passage à l'acte

10H15-10H30 - PAUSE

10H30-11H30 - Définition de la maltraitance (physique et morale) en France et en Europe.

11H30-12H30 - Travail sur le cadre juridique entourant la maltraitance

- L'instruction ministérielle du 22 mars 2007, la circulaire du 23 Juillet 2010 relative au développement de la bientraitance et au renforcement de la politique de lutte contre la maltraitance et celle du 20 février 2014

12H30-14H00 - DÉJEUNER

14H00-14H30 - Les recommandations de la ANESM

14H30-15H30 - La loi HPST du 21 Juillet 2009 et le rôle des ARS

P.M.

APRÈS-MIDI

15H30-15H45 - PAUSE

15H45-16H30 - Le secret professionnel :

- Entre l'obligation de se taire et le devoir de signaler

16H30-17H00 - Le secret partagé

17H00-17H30 - Loi relative à l'adaptation de la société au vieillissement



PROGRAMME DE LA JOURNÉE 2

A.M.

MATIN

8H30-10H30 - Clarifier les concepts

- Maltraitance / Bientraitance
- Autonomie, dépendance
- Questions éthiques posées par ces concepts
- Introduction à la notion psychologique de vulnérabilité

Quelques données épidémiologiques

10H30-10H45 - PAUSE

10H45-12H30 - Les différentes formes de maltraitance

12H30-14H00 - DÉJEUNER

14H00-15H30 - Analyse de pratiques professionnelles concrètes

- Les facteurs de risques
- Les lieux et occasions de maltraitance
- Profil des victimes
- Quels sont les signes qui doivent alerter ?

Facteurs de risque-Les lieux et occasions de maltraitance.

15H45-15H30 - Profil des victimes. Quels sont les signes qui doivent alerter ?

P.M.

APRÈS-MIDI



PROGRAMME DE LA JOURNÉE 3



MATIN

8H30-10H30 - Agir pour une prise en charge bienveillante

- Démarche de projet individualisé
- Repérer les conduites à risque, les prévenir.
- Technique de relation d'aide

10H30-10H45 - PAUSE

10H45-12H30 - Rôle des institutions et des professionnels pour respecter les droits des personnes âgées dépendantes

- Place des soignants
- Place des aidants familiaux

12H30-14H00 - DÉJEUNER



APRÈS-MIDI

14H00-17H30 - Les aspects juridiques

- Droits fondamentaux de l'Homme : dignité, respect, liberté, atteinte à l'intégrité de la personne
- Textes législatifs relatifs aux droits des usagers
- Responsabilité et obligation des professionnels en charge de personne vulnérable
- La question du signalement : devoir, obligation et conséquences



FORMATEUR



CAROLINE VENGUD

JURISTE SPÉCIALISÉE EN DROIT PÉNAL ET DROIT DE LA SANTÉ

COMPÉTENCES

Formatrice en Droit depuis 20 ans, principalement dans les Hôpitaux, la Fonction Publique Territoriale, le Ministère de l'Intérieur, l'Association des Paralysés de France, IRTS, IFSI, Ecole des Cadres.

Formations ciblées principalement sur la responsabilité en institution, le secret professionnel, l'enfance en danger, la bientraitance, les violences conjugales, le droit de la famille, le droit des usagers et les devoirs des professionnels en institution médico-sociale, loi du 4 mars 2002, loi du 2 janvier 2002, handicap et sexualité, les violences éducatives, droit pénal général et spécial, les mesures de protection des majeurs protégés, la fin de vie.

DIPLÔMES

DEA droit pénal et criminologie (délinquance juvénile). Université de Pau et des Pays de l'Adour. Mémoire sur la liberté surveillée.

Assesseur au tribunal pour enfants : nomination par arrêté ministériel depuis le 20 novembre 1995

EXPÉRIENCES

2017 : Le secret professionnel (institut des jeunes sourds). Bourg la reine (92) ;

Facebook et le secret professionnel des fonctionnaires, CNFPT. Dax (40) ;

2016 : La fessée : subie ou choisie ? les violences éducatives, CNFPT. Bordeaux (33) ;

Le projet institutionnel au regard du droit : consenti ou subi? UNESCO, Paris ;

2015 : Les mineurs et la loi (association le Prado).2015 Bordeaux (33) ;

Les écrits professionnels en psychiatrie, Hôpital Charles Perrens, Bordeaux (33)

2012 : Vie intime, sexualité, et situation de handicap : juridiquement correct ? IRTS

2012, Bordeaux (33) ;

Existe-t'il un droit à la sexualité ? SORNEST, Dijon (21);

2007 : Les enjeux de l'information préoccupante dans la loi du 5 mars 2007 (association rénovation) 2007. Bordeaux (33) ;

2002 : Responsabilité du pharmacien en hôpital psychiatrique, Cadillac (33) ;

1998 : La responsabilité médicale, Langon (33) ;



FORMATEUR



SYLVIE COUDERC-LEVRIER

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE - PSYCHO-GÉRONTOLOGUE

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE/FORMATRICE

- **Depuis 2003** : Formatrice auprès professionnels secteur santé/ social
 - **Depuis 2007** : Animation Groupe d'Analyse de Pratique Professionnelle (soignants institutionnels, soignants à domicile, travailleurs sociaux)
 - **2009-2011** : Formatrice IFAS St Antoine
 - **Depuis 2006** : Psychologue libéral
 - **2003-2009** : Psychologue en E.H.P.A.D.
-



BIBLIOGRAPHIE

- Recommandation de L'ANESM (Agence Nationale de l'Évaluation et de la qualité des établissements et Services sociaux et médico-sociaux), la bientraitance : définition et repères pour la mise en oeuvre, 2008.
- Charte des droits et libertés de la personne âgée dépendante, 1997.
- Circulaire du 22 mars 2007 : instruction ministérielle relative au développement de la bientraitance et au renforcement de la politique de lutte contre la maltraitance.
- Loi HPST et le rôle des ARS dans la lutte contre la maltraitance 21 juillet 2009.
- Circulaire du 23 juillet 2010 relative au renforcement de la lutte contre la maltraitance des personnes âgées et des personnes handicapées et au développement de la bientraitance dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux relevant de la compétence de l'ARS.
- Circulaire du 15 décembre 2000 relative à la prévention et à l'accompagnement des situations de violence.
- Circulaire du 12 juillet 2011 relative au renforcement de la lutte contre la maltraitance, au développement de la bientraitance.
- Bientraitance dans les établissements de santé et en EHPAD : guide de la HAS et de la fédération des organismes régionaux et territoriaux pour l'amélioration des pratiques et des organisations de santé (FORAP) du 24 octobre 2012, le déploiement de la bientraitance.
- Gestion des risques de maltraitance en établissement, ministère de la santé et des solidarités.
- Gouv.fr (Modèles de lettres pour le signalement de la maltraitance et comment signaler).
- Cour de cassation.fr
- Textes de références : art.226-13 et 14 sur le secret professionnel et ses limites (devoir de dénonciation).
- Violence et Homicides volontaires et involontaires : art.223-6, 226-6, 226-7, 226-10, 226-19 et suivants du code pénal.
- Loi n° 2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement.
- Maltraitance en établissement : conséquences pour le salarié dénonciateur ou auteur ASH 2 juillet 2002.
- La participation des usagers : une révolution qui tarde ASH 24 août 2016.



BIBLIOGRAPHIE

- Maison de retraite et responsabilité cour de cassation 15 décembre 2011 (violence).
- Modification de la prescription par une auxiliaire de vie CAA Nantes, 7 décembre 2012.
- Licenciement d'une aide soignante pour maltraitance CAA Paris, décembre 2012, droit déontologie et soins 2013.
- Non dénonciation de mauvais traitement sur personne vulnérables, Bertant Milleville Droit déontologie et soins 2011.
- Maltraitance, secret dénonciation et assistance Stephen Duval, droit déontologie et soins.
- Le soucis des autres (care), Sciences Humaines, décembre 2006

**DEPRESSION ET RISQUES DE
SUICIDE CHEZ LA PERSONNE ÂGÉE**

ORIENTATION / CLASSIFICATION:

Repérage et prise en charge des patients âgés en risques de perte d'autonomie



**AIDES-SOIGNANTS, AUXILIAIRES DE VIE,
INFIRMIERS, MÉDECINS, TOUS SOIGNANTS
EN INSTITUTION OU À DOMICILE**



Nous consulter pour définir ensemble une date d'intervention



Au sein de votre établissement



2 journées



370 euros



PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La dépression est une pathologie certainement sous-diagnostiquée chez les personnes âgées en raison des représentations que nous avons de la vieillesse et de sa cohorte de transformations physique et psychique.

Le risque de suicide ne doit jamais être sous-estimé dans le cadre d'un syndrome dépressif. Tout soignant gravitant dans le sillage de ces patients peut apprendre à en reconnaître les signes. Il s'agira aussi de comprendre la pathologie pour ajuster le mode relationnel adéquat du professionnel.



OBJECTIFS

- Reconnaître les signes de dépression
- Apprécier le risque suicidaire
- Accompagner le patient dépressif
- Connaître les outils d'évaluation diagnostique



OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Moyens pédagogiques :
- Présentation de patients sur vidéo
- Exercices en sous-groupe et débat en groupe complet
- Apport d'éléments théoriques
- Analyse de situations professionnelles
- Études de cas



PROGRAMME DU JOUR 1

A.M.

MATIN

9H00-10H15 - Épidémiologie

10H45-12H30 - Description du processus du vieillissement

- Aspects physiques
- Aspects psychologiques
- Dépression et maladies somatiques du sujet âgé

12H30-14H00 - DÉJEUNER

14H00-16H00 - Tableaux cliniques de la dépression :

- Critères du DSM 5
- Les différentes formes cliniques de la dépression (délirante, hostile, masquée, avec plainte amnésique etc.)
- Diagnostic différentiel chez l'âgé

P.M.

APRÈS-MIDI



PROGRAMME DU JOUR 2

A.M.

MATIN

9H00-10H30 - Dépistage de la dépression du sujet âgé :

- Les signes cliniques
- Quelques outils pour les institutions (services hospitaliers, EHPAD)

10H30-12H30 - Thérapeutiques de la dépression et utilisation chez les sujets âgés

Diminuer les symptômes

- Améliorer la qualité de vie
- Diminuer le risque de suicide

12H30-14H00 - DÉJEUNER

14H00-16H00 - Autres types de prise en charge

- Stratégies psychosociales
- Prises en charge psychothérapeutiques

P.M.

APRÈS-MIDI



FORMATEUR



SYLVIE COUDERC-LEVRIER

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE - PSYCHO-GÉRONTOLOGUE

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE/FORMATRICE

- **Depuis 2003** : Formatrice auprès professionnels secteur santé/ social
 - **Depuis 2007** : Animation Groupe d'Analyse de Pratique Professionnelle (soignants institutionnels, soignants à domicile, travailleurs sociaux)
 - **2009-2011** : Formatrice IFAS St Antoine
 - **Depuis 2006** : Psychologue libéral
 - **2003-2009** : Psychologue en E.H.P.A.D.
-

LES TROUBLES DU COMPORTEMENT (ADOSSÉS À UNE MALADIE D'ALZHEIMER OU APPARENTÉE) CHEZ LA PERSONNE AGÉE

ORIENTATION / CLASSIFICATION:

Évaluation multidimensionnelle des patients atteints d'une maladie neuro-dégénérative



**AIDES-SOIGNANTS, AUXILIAIRES DE VIE,
INFIRMIERS, MÉDECINS, TOUS SOIGNANTS
EN INSTITUTION OU À DOMICILE**



Nous consulter pour définir ensemble une date d'intervention



Au sein de votre institution



2 journées



370€



PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Les pathologies démentielles troublent la cognition (la mémoire, le langage, les savoir-faire, les capacités de reconnaissance) et invalident ainsi les capacités de jugement et d'adaptation. Ainsi, le patient présente des comportements inattendus, déstabilisant, inadéquats, dangereux parfois (Idées délirantes, agressivité, déambulation...).

Bien accompagner ces personnes dans les soins tout en préservant une relation de bonne qualité suppose de connaître la genèse de ces troubles du comportement et les techniques de communication efficaces. C'est ce que propose cette formation faite d'apports théoriques, d'exercices à partir de vidéo, et de jeux de rôles.



OBJECTIFS

- Définir ce qu'est un trouble du comportement
 - Comprendre leur genèse
 - Analyser le contexte d'apparition
 - Comment adapter sa pratique professionnelle ?
 - Comprendre les comportements agressifs et apprendre à les gérer
-



BASES PÉDAGOGIQUES

- Permettre au maximum les échanges d'expérience et de ressenti entre les différents stagiaires
- Débat et exercices à partir de vidéos présentant des patients dont le comportement est troublé
- Nombreux travaux en petit groupe sous forme de réflexion et/ou de "jeux"
- Rester au plus près du vécu sur le terrain
- Mise en lien systématique des apports théoriques et d'une application empirique.



PROGRAMME

- Programme réparti sur 3 jours de 9h00 à 16h00

1- Qu'appelle-t-on un trouble du comportement :

- Définition
- Description de 12 troubles principaux

2 - La personne présentant des troubles du comportement

- Comment communiquer avec elle?
- Comment gérer les différents troubles du comportement?
 - La déambulation
 - Les idées délirantes
 - La désorientation spatio-temporelle
 - Les troubles amnésiques
 - Les comportements d'agitation et d'agressivité

3 - Genèse des comportements agressifs

- Dans la vie quotidienne
- Dans le cadre d'addictions
- Dans un contexte de démence

4 - Gestion des comportements agressifs

- Analyse de la prise en charge
- Mises en situations concrètes à partir de l'expérience professionnelle de chacun.



FORMATEUR



SYLVIE COUDERC-LEVRIER

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE - PSYCHO-GÉRONTOLOGUE

PSYCHOLOGUE CLINICIENNE/FORMATRICE

- **Depuis 2003** : Formatrice auprès professionnels secteur santé/ social
 - **Depuis 2007** : Animation Groupe d'Analyse de Pratique Professionnelle (soignants institutionnels, soignants à domicile, travailleurs sociaux)
 - **2009-2011** : Formatrice IFAS St Antoine
 - **Depuis 2006** : Psychologue libéral
 - **2003-2009** : Psychologue en E.H.P.A.D.
-

VIE AFFECTIVE ET SEXUALITE DE LA PERSONNE AGEE

ORIENTATION / CLASSIFICATION:
Psycho-gérontologie



**AIDES SOIGNANTES, AUXILIAIRES DE VIE
À DOMICILE, AMP, ASG**



Nous consulter pour définir ensemble une date d'intervention



Bordeaux au sein de nos locaux



1 jour



250€



PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Journée de réflexion autour de l'accompagnement à domicile et en institution des personnes âgées fragilisées, notamment autour du respect et de la compréhension de leur vie affective et émotionnelle. Développement et présentation de concepts sur la sexualité vieillissante dans ses changements physiologiques et psychologiques.

Apporter une aide aux professionnels de la santé sur leur rôle à jouer et la posture à adopter autour de cette problématique.



OBJECTIFS

- Apporter des connaissances sur l'évolution de la vie affective et sexuelle avec le vieillissement.
- Travailler sur les idées reçues concernant la sexualité et le vieillissement
- Apporter des connaissances sur les troubles du comportement possibles (désinhibition et comportement inconvenants...) dans certaines pathologies neurodégénératives...
- Savoir transmettre les informations concernant ces problématiques
- Être capable d'avoir un positionnement professionnel face à une situation faisant émerger l'expression sexuelle chez la personne âgée.



NIVEAU REQUIS

Professionnels para-médicaux diplômés intervenant auprès des personnes âgées en instituts ou à domicile



PROGRAMME

A.M.

MATIN

8h30 - 10h30 :

- Brainstorming sur l'évolution de la vie affective et de la sexualité au fil de la vie
- Identification des représentations sociales et stéréotypes négatifs sur la sexualité et le vieillissement
- Définition de la sexualité
- Facteurs influençant la sexualité (Différence Hommes/femmes, culture, autonomie...)

PAUSE - 15 MIN

10h45 - 12h00 :

- La sexualité psychique : l'attachement à l'autre et la relation de couple
- Apports sur la prise en charge et la compréhension des pathologies pouvant entraîner des comportements sexuels désinhibés, perturbés (gestes et attitudes déplacées envers les professionnels ou entre les

12H00 - 13H30 : DÉJEUNER

P.M.

APRÈS-MIDI

13h30 - 15h30 :

- La question de la sexualité en établissement médico-social
- Place et rôle des soignants (l'éthique professionnelle dans le cadre de la sexualité de personnes fragilisées) : comment accompagner, protéger et se protéger

15H30 - 15H45 - PAUSE

15h45 - 17h30 :

- Adopter un positionnement professionnel dans le respect de l'intimité des personnes en institution et à domicile
- Les difficultés rencontrées (échanges autour des vécus professionnels)



FORMATEUR



VALENTIN EMERIC

NEUROPSYCHOLOGUE

Psychologie Clinique spécialité neuropsychologie

- MASTER 2 de Neuropsychologie clinique
- DU de Sciences neuropsychologiques
- Neuropsychologue en EHPAD
- Formateur au CNFPT Aquitaine et à l'APDHES
- Intervenant à l'IFAS Pierre Veaux



INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

PUBLIC CONCERNÉ :

- Aides soignantes
- Auxiliaires de vie à domicile
- AMP
- ASG

ORIENTATION :

Psychogérontologie



BIBLIOGRAPHIE

PSYCHO-GÉRONTOLOGIE CLINIQUE



FORMATIONS MÉDICALES & PARAMÉDICALES

« LES ANTICANCÉREUX PER OS À L'OFFICINE »

ORIENTATION / CLASSIFICATION:

Orientation N°2 : Les nouveaux médicaments
Orientation N°8 : Rôle du pharmacien dans la prise
en charge des patients sous anticancéreux



**PHARMACIENS D'OFFICINE
& MÉDECINS GÉNÉRALISTES**



Janvier 2020



3 soirées de 2h30



Au sein de votre officine ou dans
nos locaux selon les disponibilités
de vos équipes



90 €



PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Les nouveaux médicaments

Le rôle du pharmacien dans la prise en charge des patients sous anticancéreux



OBJECTIFS

Cette formation a pour objectif de parfaire ses connaissances dans le domaine des anticancéreux délivrés en officine et permettre un accompagnement plus ciblé des patients sous traitement.



OUTILS PÉDAGOGIQUES

- PPT
- Livret pédagogique
- Fiche d'information patient
- Fiche professionnel de santé
- Utilisation de la messagerie sécurisée
- QCM envoyé aux participants permettant d'évaluer les prérequis
- QCM post formation permettant d'évaluer l'intégration des connaissances et leurs mises en application.



PROGRAMME

1^{ÈRE} PARTIE

- Mécanismes impliqués dans la cancérogenèse
- Cibles thérapeutiques et molécules développées (-inib & -mab)

2ND PARTIE

Approche par pathologie :

- Anti GFR/ABL & LMC
- Mélanome et antibraf
- Cancer du rein et ainti EGFR
- Autres molécules
- Partages et discussions



FORMATEUR

STEPHANE PEDEBOSCQ

CHEF DE SERVICE PRATICIEN HOSPITALIER : SERVICE
PHARMACIE HÔPITAL SAINT ANDRÉ CHU

Service Pharmacie Hôpital Saint André CHU Bordeaux



FORMATIONS MÉDICALES & PARAMÉDICALES

PARCOURS THÉRAPEUTIQUE

ORIENTATION / CLASSIFICATION:

Orientation N°4 : Démarches de prévention, de dépistage, annoncer et entrer dans le parcours de soin, organisation du parcours de santé, thérapies orales...



**MÉDECINS, KINÉSITHÉ-
RAPEUTES, PODOLOGUES,
SAGES FEMMES**



Nous consulter pour définir ensemble une date d'intervention



Bordeaux au sein de nos locaux



2 jours



370€



PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Démarches de prévention, de dépistage, annoncer et entrer dans le parcours de soin, organisation du parcours de santé, thérapies orales...



OBJECTIFS

- Identifier son rôle dans la démarche éducative
- Préciser les étapes de la démarche éducative
- Déchiffrer dans le discours d'un patient comment ce dernier intègre sa maladie dans sa vie (aspects psychologiques)
- Repérer les étapes du changement
- Identifier les composantes d'un entretien éducatif
- Se familiariser avec les outils de l'écoute active
- Exercer son aptitude à mener un entretien et définir les objectifs en relation avec le patient



NIVEAU REQUIS

- Médecins
- Kinésithérapeutes
- Podologues
- Sages Femmes



PROGRAMME JOUR 1

Accueil - présentation

A.M.

MATIN

Présentation des objectifs de la formation

Finalité de l'ETP : Clarification de notions-clé : définitions OMS / HAS

Apport théorique

Education thérapeutique : les étapes

12H45-14H - DÉJEUNER

P.M.

APRÈS-MIDI

Impact de la maladie chronique

Les différents stades du modèle du changement

Accompagner le changement



PROGRAMME JOUR 2

Les attitudes favorisant la rencontre éducative

A.M.

MATIN

Les outils de communication pour la mise en oeuvre d'une écoute active

Entretiens motivationnels

12H45-14H - DÉJEUNER

P.M.

APRÈS-MIDI

Les objectifs d'apprentissage répondant aux critères de qualité

Négociation des objectifs d'apprentissage avec le patient

LA PRÉVENTION DES VIOLENCES CONJUGALES ET LE TRAITEMENT DES SIGNALEMENTS

ORIENTATION / CLASSIFICATION:

Orientation n°11 : Repérage de la maltraitance et de la violence (enfants, personnes âgées, personnes en situation de handicap, violence faites aux femmes) et conduite à tenir



**PERSONNEL MÉDICAL
PARAMÉDICAL ET SOCIAL**



Nous consulter pour définir ensemble une date d'intervention



Au sein de votre établissement



1 journée



250€



PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La loi du 4 Aout 2014 relative à l'égalité réelle entre les femmes et les hommes a inséré le principe général d'une obligation de formation pour l'ensemble des acteurs de la lutte contre les violences conjugales. Chaque professionnel de santé est garant de la protection des personnes vulnérables et se doit de comprendre le fonctionnement et la procédure tant pour accompagner que dénoncer est fondamentale.



OBJECTIFS

- S'approprier la notion de personne vulnérable afin de mieux la protéger
- Comprendre le fonctionnement de la justice française par une introduction au droit, droit public, privé et pénal)
- Mesurer sa responsabilité notamment pénale de ne pas dénoncer la maltraitance sur personne vulnérable
- Identifier les limites du secret professionnel
- Comprendre les enjeux sociologiques et juridiques de l'évolution du droit de la femme
- Connaître la procédure à suivre en cas de signalement



PROGRAMME DE LA JOURNÉE

A.M.

MATIN

8H30-10H15 - Historique juridique et sociologique de la maltraitance conjugale

- Loi du 26 mai 2004, loi du 4 avril 2006, 5 mars 2007 et du 9 juillet 2010

10H15-10H30 - PAUSE

10H45-11H15 - Les différents types de violences au sein du couple, et les circonstances aggravantes

- Mariage forcé et menaces

11H15-12H00 - La procédure

- Comment porter plainte et auprès de qui ? (Plainte, main courante et procès-verbal de renseignement judiciaire)
- L'intervention des forces de l'ordre au domicile

8H30-10H15 - L'enquête

- Les constatations médicales
- La procédure pénale
- Les alternatives aux poursuites, les poursuites
- L'ouverture d'une information judiciaire

12H30-14H00 - DÉJEUNER

14H00-16H00 - La protection des victimes de violences conjugales

- L'ordonnance de protection
- Dispositif « téléphone grave danger »
- Prise en charge des victimes
- Les enfants en danger du fait des violences conjugales (loi du 5 mars 2007)

16H00-17H00 - Le secret professionnel : entre l'obligation de se taire et celle de dénoncer

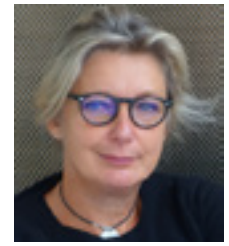
17H00-18H00 - Partages & Questions

APRÈS-MIDI

P.M.



FORMATEUR



CAROLINE VENGUD

JURISTE SPÉCIALISÉE EN DROIT PÉNAL ET DROIT DE LA SANTÉ

COMPÉTENCES

- Formatrice en Droit depuis 20 ans, principalement dans les Hôpitaux, la Fonction Publique Territoriale, le Ministère de l'Intérieur, l'Association des Paralysés de France, IRTS, IFSI, Ecole des Cadres.
- Formations ciblées principalement sur la responsabilité en institution, le secret professionnel, l'enfance en danger, la bientraitance, les violences conjugales, le droit de la famille, le droit des usagers et les devoirs des professionnels en institution médico-sociale, loi du 4 mars 2002, loi du 2 janvier 2002, handicap et sexualité, les violences éducatives, droit pénal général et spécial, les mesures de protection des majeurs protégés, la fin de vie.

DIPLÔMES

- DEA droit pénal et criminologie (délinquance juvénile). Université de Pau et des Pays de l'Adour. Mémoire sur la liberté surveillée.
- Assesseur au tribunal pour enfants : nomination par arrêté ministériel depuis le 20 novembre 1995

EXPÉRIENCES

2017 : Le secret professionnel (institut des jeunes sourds). Bourg la reine (92) ;

Facebook et le secret professionnel des fonctionnaires, CNFPT. Dax (40) ;

2016 : La fessée : subie ou choisie ? les violences éducatives, CNFPT. Bordeaux (33) ;

Le projet institutionnel au regard du droit : consenti ou subi? UNESCO, Paris ;

2015 : Les mineurs et la loi (association le Prado).2015 Bordeaux (33) ;

Les écrits professionnels en psychiatrie, Hôpital Charles Perrens, Bordeaux (33)

2012 : Vie intime, sexualité, et situation de handicap : juridiquement correct ?

IRTS 2012, Bordeaux (33) ;

Existe-t'il un droit à la sexualité ? SORNEST, Dijon (21);

2007 : Les enjeux de l'information préoccupante dans la loi du 5 mars 2007 (association rénovation) 2007. Bordeaux (33) ;

2002 : Responsabilité du pharmacien en hôpital psychiatrique, Cadillac (33) ;

1998 : La responsabilité médicale, Langon (33) ;



BIBLIOGRAPHIE

- Article 132-80 et 222-7 à 222-14 du code pénal.
- Circulaire du 12 octobre 1989 de la Secrétaire d'État chargée des droits des femmes, relative à la mise en place des commissions départementales d'action contre les violences faites aux femmes.
- Circulaire du 8 mars 1999 relative à la violence au sein du couple.
- Circulaire du 29 septembre 1999 relative à la politique publique d'aide aux victimes d'infractions pénales.
- Circulaire du 8 mars 2000 cosignée par le Secrétariat d'État aux Droits des femmes et le Secrétariat au logement et relative à l'accès au logement de femmes victimes de violences.
- Circulaire du 9 mai 2001 relative à la mise en place au niveau local du plan d'action triennal contre les violences envers les femmes.
- Décret du 21 décembre 2001 portant création d'une Commission nationale contre les violences envers les femmes.
- Loi du 26 novembre 2003 relative à la maîtrise de l'immigration, au séjour des étrangers en France et à la nationalité.
- Loi du 9 mars 2004 portant adaptation de la justice aux évolutions de la criminalité;
- Circulaire du 16 mars 2004 relative à la politique pénale en matière de réponses alternatives aux poursuites et de recours aux délégués du procureur.
- Loi du 26 mai 2004 relative au divorce.
- Loi du 12 décembre 2005 relative au traitement de la récidive des infractions pénales.
- Loi du 4 avril 2006 renforçant la prévention et la répression des violences au sein du couple ou commises contre les mineurs.
- Circulaires du 19 avril 2006 présentant les dispositions de la loi du 4 avril 2006
- Circulaire du 12 juin 2006 relative à l'activité et aux missions des délégués et médiateurs du procureur de la République.
- Loi du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance
- Loi du 10 août 2007 renforçant la lutte contre la récidive des majeurs et des mineurs;
- Circulaire du 9 octobre 2007 relative aux droits des victimes dans le procès pénal et à leur mise en oeuvre
- ASH N°2926 : Les violences conjugales
- Guide de l'action publique ministère justice : les violences au sein du couple.



INFORMATIONS MÉDICALES PARAMÉDICALES

LE SECRET PROFESSIONNEL

ORIENTATION / CLASSIFICATION:

Orientation n°33 : La réflexion éthique dans les pratiques professionnelles.



**PERSONNEL MÉDICAL,
PARAMÉDICAL,
TRAVAILLEURS SOCIAUX**



Nous consulter pour définir ensemble une date d'intervention



Au sein de votre établissement



2 journées



370€



PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Dans les institutions et les services accueillants des personnes vulnérables, des informations relevant de l'intimité de la personne sont quotidiennement recueillies.

A l'heure où la protection du secret professionnel est renforcée pour protéger la relation de confiance professionnel/usager, de quelles façons concilier le respect du secret professionnel tout en favorisant la continuité de la prise en charge ?

A défaut de règles juridiques clairement posées, le professionnel navigue entre l'éthique et le juridique.

À partir d'un approfondissement des textes et du cadre juridique définissant le secret professionnel, cette formation se propose d'apporter à chacun les moyens d'inscrire sa pratique au carrefour des obligations légales et des contraintes institutionnelles dans le respect des droits des personnes accueillies.



OBJECTIFS

- Identifier les références juridiques relatives aux responsabilités et au secret professionnel.
- Repérer les droits des usagers et les obligations institutionnelles qui conditionnent l'exercice professionnel.
- Confronter et analyser ses pratiques institutionnelles et professionnelles en référence aux cadres légaux.
- Connaître les limites du secret professionnel
- Mesurer les enjeux du secret partagé
- Comprendre les différences juridiques entre l'obligation de discrétion et confidentialité et le secret professionnel



PROGRAMME DU JOUR 1

A.M.

MATIN

RÉFÉRENCES JURIDIQUES :

8H30-10H15 - Le champ d'application du secret professionnel.

10H15-10H30 - PAUSE

10H30-11H00 - Les différents codes régissant le secret professionnel.

- Code de procédure pénale, Code de la famille et de l'action sociale, Code de la santé publique.

11H00-12H30 - Le code pénal :

- Analyse des l'art 226.13 et 226.14

12H30-14H00 - DÉJEUNER

14H00-15H15 - Les personnes tenues au secret, contenu du secret, les exceptions.

15H15-15H30 - PAUSE

15H30-17H30 - Le respect des droits des usagers

- Loi du 2 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale
- Les droits des malades (loi 4 mars 2002).
- Loi du 5 mars 2007 (secret partagé)

APRÈS-MIDI

P.M.



PROGRAMME DU JOUR 2

A.M.

MATIN

8H30-10H15 - loi de modernisation du système de santé du 26 Janvier 2016 et son ouverture du secret au champ medico - social

10H15-10H30 - PAUSE

10H30-12H30 - Les conséquences de l'atteinte au secret professionnel :

- La responsabilité civile, pénale et disciplinaire des professionnels.
- Devoir de réserve et de discrétion.
- La transmission du dossier à la famille, ou aux ayants droits.
- Le secret partagé et ses limites.
- Respect du secret et des choix des usagers dans les pratiques professionnelles.
- L'utilisation des documents.
- La protection de la vie privée : les textes, les références professionnelles, les obligations de service, les pratiques.
- Secret professionnel et travail pluridisciplinaire.
- Les mineurs et les personnes vulnérables face au secret.
- La personne de confiance et le secret .

12H30-14H00 - DÉJEUNER

P.M.

APRÈS-MIDI

LES CONSÉQUENCES DE L'ATTEINTE AU SECRET PROFESSIONNEL :

14H00-16H00 - La responsabilité civile, pénale et disciplinaire des professionnels

16H00-17H00 - Partages réflexifs



FORMATEUR



CAROLINE VENGUD

JURISTE SPÉCIALISÉE EN DROIT PÉNAL ET DROIT DE LA SANTÉ

COMPÉTENCES

Formatrice en Droit depuis 20 ans, principalement dans les Hôpitaux, la Fonction Publique Territoriale, le Ministère de l'Intérieur, l'Association des Paralysés de France, IRTS, IFSI, Ecole des Cadres.

Formations ciblées principalement sur la responsabilité en institution, le secret professionnel, l'enfance en danger, la bientraitance, les violences conjugales, le droit de la famille, le droit des usagers et les devoirs des professionnels en institution médico-sociale, loi du 4 mars 2002, loi du 2 janvier 2002, handicap et sexualité, les violences éducatives, droit pénal général et spécial, les mesures de protection des majeurs protégés, la fin de vie.

DIPLÔMES

DEA droit pénal et criminologie (délinquance juvénile). Université de Pau et des Pays de l'Adour. Mémoire sur la liberté surveillée.

Assesseur au tribunal pour enfants : nomination par arrêté ministériel depuis le 20 novembre 1995

EXPÉRIENCES

2017 : Le secret professionnel (institut des jeunes sourds). Bourg la reine (92) ;

Facebook et le secret professionnel des fonctionnaires, CNFPT. Dax (40) ;

2016 : La fessée : subie ou choisie ? les violences éducatives, CNFPT. Bordeaux (33) ;

Le projet institutionnel au regard du droit : consenti ou subi? UNESCO, Paris ;

2015 : Les mineurs et la loi (association le Prado).2015 Bordeaux (33) ;

Les écrits professionnels en psychiatrie, Hôpital Charles Perrens, Bordeaux (33)

2012 : Vie intime, sexualité, et situation de handicap : juridiquement correct ? IRTS

2012, Bordeaux (33) ;

Existe-t'il un droit à la sexualité ? SORNEST, Dijon (21);

2007 : Les enjeux de l'information préoccupante dans la loi du 5 mars 2007 (association rénovation) 2007. Bordeaux (33) ;

2002 : Responsabilité du pharmacien en hôpital psychiatrique, Cadillac (33) ;

1998 : La responsabilité médicale, Langon (33) ;



BIBLIOGRAPHIE

- Cinq décisions de justice pour comprendre le secret médical, Stephen Duval, Droit déontologie et soins 2013.
- Maltraitements, secret, dénonciation et assistance, Stephen Duval, Droit déontologie et soins 2014.
- Cas pratique : soins infirmiers à domicile et secret professionnel, Christophe Costes Droit déontologie et soins 2012.
- Comment saisir la justice ? Chem Eddine Hafiz, Droit déontologie et soins 2013.
- Confidentialité et dignité lors d'une prise en charge aux urgences, Abdelhamid Saidi (praticien hospitalier), Droit déontologie et soins 2013.
- Secret professionnel : les dérogations sont strictes rappelle la cour de cassation, Bertrand Milleville, Droit déontologie et soin.
- Le secret professionnel des travailleurs sociaux, ASH Juin 2008.
- Le secret professionnel des acteurs du travail social, ASH 13 Juin 2014.
- La loi sur l'égalité entre les hommes et les femmes : une occasion manquée de penser le secret professionnel, ASH Novembre 2014, n°2885.
- Deux décrets fixent les règles de partage d'informations entre professionnels sanitaires et sociaux : parution d'un nouveau décret, ASH 26 Aout 2016 (page 43).
- Partage d'informations entre professionnels sanitaires, sociaux et médico sociaux : parution d'un nouveau décret, ASH 14 Octobre 2016.
- Le partage d'informations, JP ROSENCVEIG, 21 Octobre 2007.
- Site secret pro : Art. 1110-4 CSP, la nouvelle loi de modernisation sociale.
- Secret pro : Art. 226-2-2 du CASF.
- Liberté d'expression et vie privée, 26 Février 2015, Dalloz étudiant.
- Cour de cassation chambre criminelle 26 Juin 2001, Secret professionnel et psychologue.
- Secret professionnel, Conseil d'état 17 Juin 2015 n°385924 (procès).
- L'ANAS apporte son soutien au cadre d'action sociale d'Ille-et-Vilaine pour avoir voulu respecter le secret professionnel, 17 Septembre 2016 (jurisprudence procès).
- Quand le secret tisse sa toile, Lien Social 4 Février 2015.
- Le secret vu par les organisations, Lien Social 31 Octobre 2013.
- Note à l'attention des professionnels soumis au secret, rédigée à partir de l'avis technique de Laurent Selles, Juriste conseil de l'ANAS et des travaux de la commission Déontologie.
- Art. 226-13 et 14 du code pénal.



BIBLIOGRAPHIE

- Loi sur la prévention de la délinquance du 5 Mars 2007, Art. L121-6-2 du CASF.
- Loi santé du 26 Janvier 2016 : le secret professionnel soumis à la logique du dossier médical personnel, Article issu du secret pro.fr
- Qui est soumis au secret professionnel ? Article issu du secret pro.fr
- Maltraitance au sein des établissements sociaux et médico sociaux et levée du secret : dernier développement, Article issu du secret pro.fr
- J'ai connaissance d'une personne en danger ou mettant en danger autrui, Article issu du secret pro.fr
- Je suis convoqué par un service de police ou de gendarmerie pour témoigner, Article issu du secret pro.fr
- Entretien en présence d'un tiers et secret professionnel, Article issu du secret pro.fr
- Secret professionnel : de la nécessité de faire évoluer la déontologie pour renforcer l'éthique, Article issu du secret pro.fr
- Signaler une radicalisation en cours, une proposition de loi inquiète secret pro, Article issu du secret pro.fr



INFORMATIONS MÉDICALES
PARAMÉDICALES

MÉDITATION PLEINE CONSCIENCE ET RELAXATION : DES OUTILS COMPLÉMENTAIRES AU SERVICE DU SOIGNANT ET DU PATIENT



**FORMATEURS MEDICAUX
ÉCOLES PARAMEDICALES**



4 - 5 & 6 Juin 2020



Bordeaux



3 journées



550€



PRÉSENTATION DE LA FORMATION

La méditation de pleine conscience* et les nouvelles méthodes de relaxation intégrant la pleine conscience sont de plus en plus présentes et utilisées dans le domaine de la santé ces dernières années de par leur efficacité thérapeutique désormais scientifiquement validée.

Ce module de 3 jours a donc été créé pour tous les professionnels de santé qui souhaitent découvrir et intégrer la méditation de pleine conscience et la relaxation dans leur activité.

Par l'apport de théories fondées sur les neurosciences et surtout par la pratique d'exercices de pleine conscience et de relaxation intégrative* pendant la formation, vous disposerez d'une boîte à outils complète et concrète pour l'accompagnement et la gestion complémentaire de la douleur chronique, du stress et de l'anxiété.

De plus, pour être en mesure de répondre et surtout de vous adapter aux demandes spécifiques de vos patients, 3 programmes de soins axés sur la pleine conscience, reconnues et validées scientifiquement, vous seront proposés pour des applications possibles en cabinet ou en milieu hospitalier, lors d'un soin individuel ou en thérapie de groupe.

Ainsi, vous découvrirez et apprendrez des techniques simples et concrètes pour agir sur le corps, les comportements, les pensées négatives et les émotions pénibles mais aussi pour protéger votre santé, prévenir le stress, l'épuisement et améliorer la qualité de vie de vos patients !

*N.B. : * Méditation pleine conscience : méditation laïque créé en 1979 par Jon Kabat-Zinn , docteur en biologie moléculaire , fondateur du programme MBSR (Mindfulness-Based Stress Reduction : « Réduction du stress par la pleine conscience »). Pour plus d'informations sur la méditation pleine conscience, vous pouvez également consulter le site www.association-mindfulness.org*

** Relaxation intégrative : méthode développée par les Docteurs Dominique Servant et Marc Hay et proposée depuis 15 ans dans l'unité stress et anxiété du CHRU de Lille et qui fait l'objet d'une évaluation scientifique rigoureuse.*



OBJECTIFS

OBJECTIF GÉNÉRAL DE LA FORMATION :

- . Connaître les fondements scientifiques, les indications thérapeutiques, les limites de la méditation de pleine conscience et de la relaxation en soin.
- . Comprendre l'intérêt et les nombreux bienfaits de la pleine conscience et de la relaxation intégrative dans les soins, et pour soi....
- . Savoir comment intégrer la pratique de la méditation et de la relaxation dans votre pratique professionnelle, en cabinet ou en milieu hospitalier.
- . Pratiquer de nombreux exercices de base de pleine conscience et de relaxation pour vous les approprier puis pouvoir les reproduire avec vos patients.
- . Découvrir 3 programmes thérapeutiques de méditation pleine conscience et de relaxation scientifiquement validés utilisés dans la gestion complémentaire de la douleur chronique, du stress et de l'anxiété.
- . Apprendre quand et comment mettre en place la méditation ou la relaxation dans votre activité et comment collaborer avec d'autres soignants exerçant dans d'autres disciplines que la vôtre.
- . Pouvoir disposer d'une boîte à outils complète d'exercices simples et concrets de pleine conscience et de relaxation intégrative facilement applicable dans votre quotidien professionnel et personnel.



NIVEAU REQUIS ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

- Thérapeutes et professionnels de santé médicaux et paramédicaux exerçant en cabinet ou en milieu hospitalier.
- Fascicule de 40 pages reprenant les différents thèmes et les nombreux exercices du stage.
- Support audio téléchargeable à l'issue du stage, avec plus de 3 heures de méditations et de relaxation guidées pour vous aider, si besoin, à vos débuts.

Effectifs limités à 10 participants.



PROGRAMME

Programme réparti sur 3 jours

JOUR 1

- Fondements scientifiques, indications thérapeutiques, limites et contre-indications de la méditation pleine conscience et de la relaxation.
- Présentation détaillée de 3 programmes de soins validés scientifiquement (protocoles MBSR et MBCT en méditation et protocole de relaxation intégrative).
- Mise en place en cabinet et en milieu hospitalier d'une séance ou d'un module de méditation et relaxation en individuel et en groupe.

JOUR 2

- L'accompagnement complémentaire de la douleur chronique, du stress et de l'anxiété par la pratique de la pleine conscience avec mises en situation.
- La relation thérapeutique en méditation et relaxation : Postures, ton de voix, débit verbal, anamnèse, questionnaires et grilles d'auto-évaluation.
- Nombreuses pratiques des exercices de base de méditation pleine conscience et de relaxation intégrative (pratiques corporelles, en mouvements, statiques, relaxations flash, stratégies de coping...)

JOUR 3

- Où, comment et quand appliquer la méditation et la relaxation ?
- Présentation des différences entre les méthodes, les 7 principes fondamentaux et les 6 modes d'action de la pleine conscience.
- Boîte à outils d'exercices simples et efficaces ciblés sur différentes indications que vous pourrez expérimenter lors de la formation.



FORMATEUR



LUC FOURNION

SOPHRO-RELAXOLOGUE ET REFLEXOTHERAPEUTE

Compétences :

- Titulaire d'une certification Cycle Master Symbiofi TCCE : les approches thérapeutiques de 3ème vague (Organisme de formation Symbiofi, CHRU de Lille).
- Formé aux différentes méthodes de méditation pleine conscience : MBSR, MBCT, MBI par le Dr Dominique Servant responsable de l'unité spécialisée stress et anxiété du CHRU de Lille, à la Thérapie Fondée sur la Compassion (TFC) par le Dr Francis Gheysen, à la Thérapie d'Acceptation et d'Engagement (ACT) par le Professeur de psychologie clinique Jean-Louis Monestès.
- Pratiquant au quotidien la méditation de pleine conscience et enseignant des méthodes de relaxation en individuel et en groupe depuis 2001.

Expériences :

- Sophro-relaxologue, réflexothérapeute et formateur-consultant en techniques de relaxation et réflexologie auprès des professionnels de santé depuis 2003.
- Directeur et enseignant depuis 15 ans d'un centre de formation en méthodes de relaxation et réflexologie pour les professionnels de santé à Charbonnières-Les-Bains près de Lyon



BIBLIOGRAPHIE

Livres :

- « Méditer, c'est se soigner » par le Dr Frédéric Rosenfeld aux Editions Les Arènes
- « Se sentir bien malgré la maladie » par Elena Rosenbaum aux Editions De Boeck.
- « Au cœur de la tourmente : la pleine conscience » par le Dr Jon Kabat-Zinn aux éditions De Boeck.
- « L'esprit est son propre médecin » par les Dr Richard Davidson et Jon Kabat-Zinn aux Editions Les Arènes.
- « Méditer jour après jour » par le Dr Christophe André aux Editions Iconoclaste
- « La conscience a-t-elle une origine? : Des neurosciences à la pleine conscience : une nouvelle approche de l'esprit » par Michel Bitbol aux Editions Flammarion
- « Méditer, pour ne plus déprimer » par les Dr Mark Williams, John Teasdale et Zindel Segal, aux Editions Odile Jacob.
- « Relaxation et méditation, trouver son équilibre émotionnel », par le Dr Dominique Servant aux éditions Odile Jacob.

Méta-analyses sur les effets de la pleine conscience (Mindfulness) :

- Baer, R. A. (2003). Mindfulness training as a clinical intervention: A conceptual and empirical review. *Clinical Psychology: Science and Practice*, 11, 230-241.
- Berghman, C., Tarquinio, C., Marina, K., & Strub, L. (2009). La méditation comme outil psychothérapeutique complémentaire: Une revue de question. *Journal de Thérapie Comportementale et Cognitive*, 19, 120-135.
- Grossman, P., Niemann, L., Schmidt, .S, & Walach, H. (2004). Mindfulness-based stress reduction and health benefits: A meta-analysis. *Journal of Psychosomatic Research*, 57, 35-43.
- Heeren, A., & Philippot, P. (2009). Les interventions psychologiques basées sur la pleine conscience. *Revue Francophone de Clinique Comportementale et Cognitive*, 14, 13-23.

Articles scientifiques en relation avec les effets de la pleine conscience (Mindfulness) :

- Astin, J. A. (1997). Stress reduction through mindfulness meditation. *Psychotherapy and Psychosomatics*, 66, 97-106.
- Carlson, L. E., & Garland, S. N. (2005). Impact of mindfulness-based stress reduction on sleep, mood, stress and fatigue symptoms in cancer outpatients. *International Journal of Behavioral Medicine*, 12, 278-285.
- Carlson, L. E., Ursuliak, Z., Goodey, E., Angen, M., & Speca, M. (2001). The effect of mindfulness meditation-based stress reduction program on mood and symptom of stress in cancer outpatients: 6-month follow-up. *Supportive Care in Cancer*, 9, 122-123.
- Goldenberg, D. L., Kaplan, K. H., Nadeau, M. G., Brodeur, C., Smith, S., & Schmid, C. H. (1994). A controlled study of a stress-reduction cognitive-behavioural treatment program in fibromyalgia. *Journal of Musculoskeletal Pain*, 2, 53-66.
- Herbet, G., & Guilmot, P. (2011). *Eveiller les sens, apprivoiser les émotions, ancrer sa présence* (De Boeck).
- Kabat-Zinn, J. (1982). An outpatient program in behavioral medicine for chronic pain patients based on the practice of mindfulness meditation: Theoretical considerations and preliminary results. *General Hospital Psychiatry*, 4, 33-47.
- Kabat-Zinn, J., Lipworth, L., & Burney, R. (1985). The clinical use of mindfulness meditation for the self-regulation of chronic pain. *Journal of Behavioral Medicine*, 8, 333-352.
- Kabat-Zinn, J., Massion, M. D., Kristeller, J., Peterson, L. G., Fletcher, K. E., Pbert, L., Lenderking, W. R., & Santorelli, S. F. (1992). Effectiveness of a meditation-based stress reduction program in the treatment of anxiety disorders. *American Journal of Psychiatry*, 149, 936-943.
- Kabat-Zinn, J., Wheeler, E., Light, T., Skillings, Z., Scharf, M. J., Cropley, T. G., Hosmer, D., & Bernhard, J. D. (1998). Influence of a mindfulness meditation-based stress reduction intervention on rates of skin clearing in patients with moderate to severe psoriasis undergoing phototherapy (UVB) and photochemotherapy (PUVA). *Psychosomatics Medicine*, 50, 625-632.
- Kaplan, K. H., Goldenberg, D., L., & Galvin, N. M. (1993). The impact of a meditation-based stress reduction program on fibromyalgia. *General Hospital Psychiatry*, 15, 284-289.
- Massion, A. O., Teas, J., Hebert, J. R., Wertheimer, M. D., & Kabat-Zinn, J. (1995). Meditation, melatonin, and breast/prostate cancer: Hypothesis and preliminary data. *Medical Hypotheses*, 44, 39-46.
- Antoine Lutz (Inserm), Le Point, *La méditation améliore le cerveau* (2014).



INFORMATIONS MÉDICALES PARAMÉDICALES

ACHATS RESPONSABLES DANS LE SECTEUR HOSPITALIER

ORIENTATION / CLASSIFICATION:

Orientation n°33 : La réflexion éthique dans les pratiques professionnelles.



EHPAD, CH, CHU



Nous consulter pour définir ensemble une date d'intervention



Au sein de nos locaux, ou de votre structure



1 journée



250€



PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Intégrer la responsabilité sociétale tout au long de la chaîne de valeur des organisations pour avoir un impact positif sur la société, développer leur territoire et minimiser leur empreinte environnementale.



OBJECTIFS

- Acquérir une culture générale sur Développement Durable, Responsabilité Sociétale des Entreprises et Achats Responsables.
- Structurer sa démarche en se familiarisant avec la Charte Relations Fournisseurs Responsables et les 10 engagements.
- Apprendre à définir sa vision (long terme), sa stratégie (moyen terme) et ses pratiques (court-terme) en Achats Responsables.
- Savoir trouver les bonnes informations et les bons soutiens pour évaluer son achat et ses fournisseurs par rapport aux problématiques RSE.



FORMATEUR

SABINE JEAN-DUBOURG

EXPERT ACHATS RESPONSABLES ENTREPRENEUR



DIPLÔMES

Collège des Hautes Etudes en Développement Durable (CHEDD),

Expert en RSE - (2016 - 2017)

IGPDE, Diplôme Universitaire, Niveau I, Médiateur - (2014 - 2015)

CFD formation, Etre Manager du LEAN, LEAN Management -
(2011 -2012)

KEDGE Business School, Programme Grandes Ecoles, Master en

Commerce international · (1992 - 1996)

Université de Hambourg, suivi du cursus Betriebswirtschaftslehre dans
le cadre du programme Erasmus - (1994-1995)



EXPÉRIENCE

The A Lab, Sustainable Innovation ® - Fondatrice
Janvier 2019 - aujourd'hui : Région de Bordeaux, France

Organisme de formation agréé et cabinet de conseils en Achats Responsables

Mylan (2 ans 10 mois) : Directeur Achats Responsables
février 2016 - novembre 2018 : Région de Bordeaux, France

En charge du sourcing stratégique et des achats industriels du site Appui du Groupe sur le déploiement des Achats Responsables dans le monde (formation et gestion de projets), Budget total : 100 millions d'€ dont 15 millions de packaging, 30 millions de matières premières et 55 millions de sous-traitance.

MEDA (9 ans 10 mois) : le laboratoire de la Betadine®
Directeur Approvisionnements et Achats Responsables,
avril 2013 - janvier 2016 (2 ans 10 mois) : Région de Bordeaux, France.

En charge de 4 pôles d'expertise dans la société:

- Sourcing et Achats Responsables
- Développement Durable du site
- Approvisionnement site
- Assurance Qualité fournisseurs

Directeur Achats et Logistique
septembre 2011 - mars 2013 (1 an 7 mois) : Région de Bordeaux, France.

Management d'une trentaine de collaborateurs dans les métiers de la logistique entrante et sortante, des approvisionnements, des achats et de l'assurance qualité fournisseurs.

Responsable Achats et Approvisionnements
avril 2006 - septembre 2011 (5 ans 6 mois) : Région de Bordeaux, France.

En charge Achats, Approvisionnement et Assurance de qualité fournisseurs

Laboratoire Sarget (10 ans et 3 mois), Responsable Achats
janvier 2000 - mars 2006 (6 ans 3 mois) : Région de Bordeaux, France.

Manager responsable du Département des Achats
octobre 1998 - décembre 1999 (15 mois) : Région de Bordeaux, France

Adjointe au Directeur des Achats
janvier 1996 - septembre 1998 (2 ans 9 mois) : Région de Bordeaux, France



PROGRAMME

A.M.

MATIN

8H30/9H00 ACCUEIL DES PARTICIPANTS

9H00/ 9H15 PRESENTATION DES ATTENDUS

9H15/10H45 - Le développement durable, la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) et les achats responsables

10H45-11H00 - PAUSE

11H/12H30 - Structurer sa démarche grâce à la Charte Relations Fournisseurs Responsables

12H30-14H00 - DÉJEUNER

P.M.

APRÈS-MIDI

14H/15H45 - Déterminer ses priorités, Préparer un achat responsable

15H45-16H00 - PAUSE

16H/17H30 - Réaliser un achat durable
Evaluer et suivre son achat responsable

17H30/18H - BILAN QUESTIONS ET PARTAGE



INFORMATIONS MÉDICALES PARAMÉDICALES

ENSEIGNER DANS LE SECTEUR MÉDICAL

ORIENTATION / CLASSIFICATION:

Élaborer, animer et évaluer des séquences pédagogiques auprès d'un groupe d'étudiants ou d'adultes en formation dans le secteur médical.

**FORMATION CERTIFIANTE AVEC REMISE DU CAE
CERTIFICAT D'APTITUDE A L'ENSEIGNEMENT**



FORMATEURS MEDICAUX ÉCOLES PARAMÉDICALES



24 & 25 Avril 2020 Bordeaux dans nos locaux, ou nous contacter pour fixer une date



Au sein de votre institution



2 journées



370€



PRÉSENTATION DE LA FORMATION

Cette formation s'adresse à toute personne ayant à concevoir et à animer une intervention dans son domaine d'expertise ou devant intervenir ponctuellement dans un programme de formation piloté par des coordinateurs pédagogiques :

- Jeunes enseignants recrutés ou en cours de recrutement
- Assistants pédagogiques



OBJECTIFS

OBJECTIF GÉNÉRAL DE LA FORMATION :

Elaborer, animer et évaluer des séquences pédagogiques auprès d'un groupe d'étudiants ou d'adultes en formation

OBJECTIFS SÉQUENCÉS DE LA FORMATION :

- Maîtriser les fondamentaux de la pédagogie des adultes en formation initiale et professionnelle
- Construire des séquences pédagogiques en lien avec un programme défini
- Animer une formation en suscitant l'intérêt et en facilitant les apprentissages
- Réguler un groupe de formation Evaluer une action de formation



PROGRAMME JOUR 1

A.M.

MATIN

8H30-9H00 : Mise en route de la formation

- Accueil – Présentation tour de table – Recueil des attentes – Présentation des objectifs et du contenu de la formation

9H00-10H30 : Pédagogie/Andragogie

- Les spécificités de la pédagogie de l'adulte en formation
- La résistance au changement : ses manifestations, son installation
- Les 4 phases d'apprentissage : apprendre à apprendre
- L'importance de la motivation dans l'acquisition des connaissances

10H30-10H45 : Pause du matin

10H45-12H30 : La préparation de la formation

- Les étapes de la conception d'une action de formation
- (de l'analyse de la demande du référentiel à l'élaboration de l'animation) :
- Les enjeux d'une formation et pour qui ?
- La distinction entre objectifs de formation, objectifs de la formation, objectifs pédagogiques

12H30-13H30 - DÉJEUNER

P.M.

APRÈS-MIDI

13H30-15H15 : La construction du déroulé pédagogique

- Construire un déroulé pédagogique chronologique et hiérarchisé dans l'apprentissage en lien avec les 7 clés de la pédagogie active .
 - L'identification et l'élaboration des objectifs pédagogiques
 - Le repérage des 4 savoirs dans la conception pédagogique
 - Le choix et le séquençage des différentes méthodes pédagogiques les mieux adaptées en fonction du public, des objectifs, de la durée et des contraintes
 - L'utilisation des différentes activités permettant de faciliter les apprentissages et la motivation
 - La gestion du temps pour chaque séquence

15H15-15H30 : Pause de l'après-midi

15H30-17H30 : Le kit de formation

- S'appropriier un kit de formation (programme, règlement intérieur, règlement de fonctionnement d'un groupe en formation, supports pédagogiques) proposé par l'organisme de formation
- Atelier réflexif et analyse de documents



PROGRAMME JOUR 2

A.M.

MATIN

8H30/10H15 : L'animation d'une formation phase 1

- Apprivoiser son « trac », les techniques...
- La posture du formateur face à un groupe d'apprenants (règlement de fonctionnement)
- Comment utiliser efficacement les techniques d'animation verbales et para verbales ?
- Sécuriser les participants et susciter leur implication.
- Gérer son temps de parole.

10H15/10H30 : Pause du matin

10H30/12H30 : L'animation de la formation phase 2

- Utiliser les feed-back pour plus d'impact dans l'ancrage et la mémoire
- La bonne utilisation des différents outils de formation (diaporama, tableau, tableau interactif, logiciels, digital...)
- Identifier et optimiser son style d'animation

12H30-13H30 - DÉJEUNER

13H30-15H15 : La régulation d'un groupe en formation

- Personnalités et spécificités des groupes (analyse comportementale, gestuelle...)
- Les interactions et la dynamique de groupe
- Le rôle du groupe dans la formation de chacun de ses membres
- La typologie d'un groupe en formation
- Réguler les dysfonctionnements : le « je sais tout », la résistance au changement, la critique de l'entreprise, la remise en cause de l'intérêt de la formation, les apartés, le stagiaire « connecté » à son Smartphone, le groupe passif...
- Les 4 phases d'existence dans la vie d'un groupe en formation

15H15-15H30 : Pause de l'après-midi

15H30-17H30 : L'évaluation

- La posture de l'évaluateur à l'oral (application aux examens pratiques)
- Les modes d'évaluation
- Évaluer les acquis à l'écrit et à l'oral (les particularités de chacune d'elles)
- Évaluer le fonctionnement du groupe en cours de formation
- Évaluer l'activité d'un groupe en formation
- Clôturer une formation et analyser les évaluations à chaud et à froid

P.M.

APRÈS-MIDI



FORMATEUR



OLIVIER DANTRAS

DIRECTEUR PÉDAGOGIQUE DES FORMATIONS MÉDICALES

Depuis 2008 : École d'ostéopathie COB - Responsable pédagogique des enseignements médicaux

- Organisation et suivi des UE médicaux 1^{er} et 2^{ème} cycle
- Encadrement des équipes enseignantes
- Responsable du dispositif d'admission au sein de l'école

Depuis Juillet 2015 : Dirigeant SOCIETE PROFORMED

Depuis octobre 2015 : MMP - Directeur Pédagogique

- Organisation des filières médicales et paramédicales PACES
- Suivi et organisation de la filière internat et pharmacie
- Encadrement des équipes enseignantes
- Développement et mise en place de nouvelles filières
- Enseignant en anatomie et physio-pathologie



FORMATIONS MÉDICALES & PARAMÉDICALES

« ACCOMPAGNEMENT DE L'ENFANT PRÉSENTANT DES TROUBLES DU TYPE (DYS), DEUX RÉÉDUCTIONS PLURISENSORIELLES »



ORTHOPHONISTES



Nous consulter pour définir ensemble une date d'intervention



Au sein de votre institution



2 journées



370€



PRÉSENTATION DE LA FORMATION

L'orthophonie étant au carrefour de différents domaines, il est intéressant d'intégrer des connaissances multisensorielles, pédagogiques et neuroscientifiques aux méthodes rééducatives.

Cela permet d'adapter les séances et d'enrichir notre pratique avec des outils ouvrant sur une meilleure connaissance du fonctionnement du patient et de l'utilisation de ses ressources cognitives.

Ce séminaire aura pour but de faire découvrir et maîtriser certaines techniques de ces approches.



OBJECTIFS

OBJECTIF PÉDAGOGIQUES ET PROFESSIONNELS :

- Présentation modèles théoriques et méthodes
- Mise en application et expérimentation
- Permettre d'utiliser tous les canaux sensoriels



PROGRAMME JOUR 1

A.M.

MATIN

8H30-10H30 :

- Présentation des 8 types d'exercices à proposer, comment organiser les séances, petits jeux visio-moteurs, entraînement visuel

10H30-12H30 :

- Exercices de mémoire et d'attention auditive

12H30-13H30 - DÉJEUNER

13H30-15H30 :

- Travailler les deux mains (tableau à champs divisés, dessins, pâte à modeler)

15H45-17H30 :

- Dessiner ensemble

P.M.

APRÈS-MIDI



PROGRAMME JOUR 2

A.M.

MATIN

8H30-10H30 :

- Présentation d'une méthode phonémique plurisensorielle, la méthode CLOE (Comment Lier l'Oral et l'Écrit) Les voyelles

10H30-12H30 :

- Les consonnes

12H30-13H30 - DÉJEUNER

13H30-15H30 :

- Assemblage

15H30-17H30 :

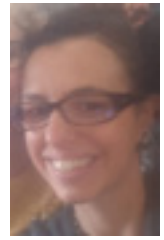
- Lien vers l'écrit

P.M.

APRÈS-MIDI



FORMATEUR



AUDREY BONNET

ORTHOPHONISTE LIBERALE

Compétences :

- Pouvoir faire profiter d'autres professionnels de mon expérience

Expériences :

- Maître de stage (2009-2011, 2017)
- Animatrice d'ateliers de rééducation (2010, 2015)
- Orthophoniste titulaire (rentrée 2008)
- Remplaçante en cabinet axé sur la neurologie (été 2008)
- Intervention en co-animation en crèche (2007)
- Co-animatrice atelier d'écriture (2005-2006)
- Orthophoniste collaboratrice (2006 -2008)
- Stage à l'hôpital de jour « Les Platanes » à Eysines (2005-2006)

Formation :

- Ateliers braingym avec Mme Frédérique François, formée par Paul Dennison et Paul Landon 2018
- Formation Upbrainin (méta-pédagogie, 2017)
- Formation DNP (2016-2017)
- Séminaire autisme (Théo Peeters) 2015
- Formation Cogi'Act 2010-2011
- Séminaire sur les troubles de l'attention 2009
- Formation FRECCAP (écoute corticale et corporelle) 2007-2010
- Formation Gelbert initiation 2007-2008)
- Niveau licence 3 de psychologie, Université Victor Segalen, Bordeaux 2, 2006-2007
- Formation PECS 2006
- Certificat de Capacité en Orthophonie 2006
- Formation Makaton 2006

Divers :

Interprofessionnels : CLOE, EFT, neurosciences, orthopédagogie...